

[Communiqués](#)

Air Canada annonce la reconduction du régime de droits des actionnaires

MONTRÉAL, le 24 mars 2017 /CNW Telbec/ - Air Canada (TSX: AC) (OTCQX: ACDVF) a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a approuvé la reconduction de son régime de droits des actionnaires.

Le régime de droits reconduit comprend des modifications qui prennent en considération les changements apportés aux règles sur les offres publiques d'achat, entrés en vigueur le 9 mai 2016. Il n'est pas adopté en réponse à un projet particulier de prendre le contrôle d'Air Canada et, à la connaissance du conseil d'administration, aucune offre publique d'achat n'a été lancée sur Air Canada ou n'est imminente. Le régime de droits reconduit est semblable aux régimes adoptés dernièrement par d'autres sociétés canadiennes et approuvés par leurs actionnaires.

Le régime de droits reconduit fera en sorte qu'Air Canada et ses actionnaires continuent de bénéficier des avantages du régime de droits actuel d'Air Canada, qui doit expirer à la fermeture des bureaux le lendemain de l'assemblée annuelle des actionnaires de 2017 d'Air Canada. Comme pour le régime actuel, le régime de droits reconduit a pour objet de veiller à ce que tous les actionnaires d'Air Canada soient traités équitablement à l'occasion d'une offre publique d'achat ou d'une autre prise de contrôle visant Air Canada.

Le régime de droits reconduit prendra effet à la fermeture des bureaux le lendemain de sa confirmation et de son approbation par les actionnaires à l'assemblée annuelle des actionnaires prévue le 5 mai 2017. S'il est ainsi approuvé, le régime de droits reconduit demeurera en vigueur jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2020, et sera reconduit conformément à ses conditions pour une autre durée de trois ans (de 2020 à 2023) si les actionnaires ratifient cette reconduction au plus tard à cette assemblée de 2020.

Le texte complet du régime de droits sera déposé et affiché sur SEDAR (www.sedar.com).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des résultats préliminaires, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à de grands risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur.

Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de divers facteurs, notamment la capacité d'Air Canada de dégager ou de maintenir une rentabilité nette ou de réaliser ses initiatives et ses objectifs, les taux de change, l'état du secteur, du marché, du crédit, de la conjoncture économique et du contexte géopolitique, les cours de l'énergie, la concurrence, la capacité d'Air Canada de mettre en œuvre efficacement des initiatives stratégiques opportunes ou de réduire les charges d'exploitation, sa dépendance à l'égard des technologies, les risques liés à la cybersécurité, sa capacité de rembourser ses dettes et d'obtenir du financement, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, la dépendance envers les fournisseurs clés, notamment les transporteurs régionaux et Aimia Canada Inc., les pertes par sinistres, les relations de travail et les coûts connexes, sa capacité de préserver et faire croître sa marque, les questions de retraite, les facteurs liés à l'environnement (dont les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels, et des facteurs d'origine humaine), les limites imposées aux termes de clauses restrictives, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, la dépendance envers les partenaires Star Alliance, les interruptions de services, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, outre sa capacité de recruter et de conserver du personnel qualifié, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué de presse ainsi que dans le rapport de gestion de 2016 daté du 17 février 2017 et la notice annuelle datée du 24 mars 2017 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date du présent communiqué de presse (ou à la date à laquelle ils sont censés avoir été formulés) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois,

Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli près de 45 millions de clients en 2016. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 64 aéroports au Canada, 57 aux États-Unis et 91 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 300 aéroports dans 190 pays. Air Canada est le seul transporteur nord-américain d'envergure internationale auquel sont conférées quatre étoiles, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site aircanada.com, suivez @AirCanada dans Twitter et joignez-vous à Air Canada dans Facebook.

SOURCE Air Canada - Société - Finance

Pour plus de renseignements: Renseignements : Isabelle Arthur (Montréal), isabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741; Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

